

Un accord de partenariat avec les entreprises à quelques mois des élections

Le Président Tajani et le Président d'EUROCHAMBRES, Christoph Leidl, ont signé aujourd'hui un accord visant à coopérer davantage pour les élections européennes des 23-26 mai.

“Nous avons besoin d'un engagement fort des citoyens européens dans les prochains mois, pour travailler ensemble à une meilleure Union européenne. Je suis donc très reconnaissant de l'engagement d'EUROCHAMBRES et des nombreuses entreprises qu'il représente visant à informer ses membres et à les encourager à s'impliquer dans les élections européennes”, a déclaré le Président Tajani après la signature de l'accord.

EUROCHAMBRES représente plus de 20 millions d'entreprises en Europe, via 46 associations membres et chambres de commerce. Grâce à ce partenariat, EUROCHAMBRES et le Parlement travailleront de concert pour mettre en lumière l'importance et la pertinence des élections européennes de 2019 et pour encourager les citoyens à voter en mai prochain en connaissance de cause.

Christoph Leidl, Président d'EUROCHAMBRES, a déclaré: “Les cinq prochaines années seront décisives pour les citoyens européens. Nous devons donner aux jeunes des perspectives leur permettant de réaliser leurs ambitions et leurs rêves. Les 20 millions d'entreprises que nous représentons sont en charge de l'avenir de nombre de ces personnes. Nous contribuerons et feront donc ce que nous avons à faire pour une Europe meilleure, une Europe tournée vers l'avenir et pour donner une chance aux jeunes en Europe.”

En savoir plus

[Vidéo - Arrivée et table ronde, extraits de la signature et déclarations](#)

[Photos de la signature](#)

Contacts

Jaume DUCH GUILLOT

Porte-parole et Directeur général de la communication du PE

☎ (+32) 2 28 43000 (BXL)

☎ (+33) 3 881 74705 (STR)

☎ (+32) 496 59 94 76

✉ jaume.duch@europarl.europa.eu



Signature du protocole d'accord par Antonio TAJANI, Président du PE, et Christoph LEITL, Président d'EUROCHAMBRES.